

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 25

Représentés : 5

Absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Thierry MICHAL (pouvoir à Mme Fabienne GIMARET), Mme Christelle PAGET, M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme FAUVETTE), Mme Marie-Monique THIVOLLE (pouvoir à M. Romain COTTEY), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRE), M. Dominique VIOT,

Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

N°2024/03/26/01 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire		461 323.32				461 323.32
Opérations réalisées sur l'exercice	4 314 012.67	2 650 790.71	7 722 912.51	8 735 380.11	12 036 925.18	11 386 170.82
Résultats de l'exercice	1 663 221.96			1 012 467.60	650 754.36	
Résultats reportés N-1	852 657.35			6 308 523.82		5 455 866.47
Résultats de clôture N	2 515 879.31			7 320 991.42		4 805 112.11
Restes à réaliser	594 361.14	1 438 743.39			594 361.14	1 438 743.39
TOTAUX CUMULES	5 761 031.16	4 089 534.10	7 722 912.51	15 043 903.93	13 483 943.67	19 133 438.03
RESULTATS DEFINITIFS	1 671 497.06			7 320 991.42		5 649 494.36

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **principal** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/02 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire		603 130.81				
Opérations réalisées sur l'exercice	3 073 176.98	1 976 769.36	1 190 369.26	1 740 692.34	4 263 546.24	3 717 461.70
Résultats de l'exercice	1 096 407.62			550 323.08	546 084.54	
Résultats reportés N-1		390 812.69		3 027 295.73		3 418 108.42
Résultats de clôture N	705 594.93			3 577 618.81		2 872 023.88
Restes à réaliser	2 370 518.48	1 383 392.00			2 370 518.48	1 383 392.00
TOTAUX CUMULES	5 443 695.46	3 750 974.05	1 190 369.26	4 767 988.07	6 634 064.72	8 518 962.12
RESULTATS DEFINITIFS	1 692 721.41			3 577 618.81		1 884 897.40

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **assainissement collectif** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/03 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	4 119.00	4 119.00	52 138.74	55 493.00	56 257.74	59 612.00
Résultats de l'exercice		0.00		3 354.26		3 354.26
Résultats reportés N-1		0.41		31 175.31		31 175.72

Résultats de clôture N		0.41		34 529.57		34 529.98
Restes à réaliser	0.00	0.00			0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	4 119.00	4 119.41	52 138.74	86 668.31	56 257.74	90 787.72
RESULTATS DEFINITIFS		0.41		34 529.57		34 529.98

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **assainissement non collectif** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/04 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET OFFICE DE TOURISME

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	18 528,67	5 042,24	122 773,47	100 093,27	141 302,14	105 135,51
Résultats de l'exercice	13 486,43		22 680,20		36 166,63	
Résultats reportés N-1		59 915,76		27 813,46		87 729,22
Résultats de clôture N		46 429,33		5 133,26		51 562,59
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	18 528,67	64 958,00	122 773,47	127 906,73	141 302,14	192 864,73
RESULTATS DEFINITIFS		46 429,33		5 133,26		51 562,59

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **Office de Tourisme** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/05 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET GITE DE GROUPE

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire		6 451.76				

Opérations réalisées sur l'exercice	53 895.46	34 334.84	175 110.96	171 383.28	229 006.42	205 718.12
Résultats de l'exercice	19 560.62		3 727.68		23 288.30	
Résultats reportés N-1	6 451.76			41 976.74		35 524.98
Résultats de clôture N	26 012.38			38 249.06		12 236.68
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	60 347.22	34 334.84	175 110.96	213 360.02	235 458.18	247 694.86
RESULTATS DEFINITIFS	26 012.38			38 249.06		12 236.68

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **Gite de Groupe** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/06 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ACTIVAL TRANCHE 2007

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	24 064,11	22 640,11	24 064,19	31 928,26	48 128,30	54 568,37
Résultats de l'exercice	1 424,00			7 864,07		6 440,07
Résultats reportés N-1	38 809,49			336 509,48		297 699,99
Résultats de clôture N	40 233,49			344 373,55		304 140,06
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	62 873,60	22 640,11	24 064,19	368 437,74	86 937,79	391 077,85
RESULTATS DEFINITIFS	40 233,49			344 373,55		304 140,06

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **ACTIVAL Tranche 2007** tels que résumés ci-dessus.

1 – **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice		171 274,50	179 828,04	166 199,00	179 828,04	337 473,50
Résultats de l'exercice		171 274,50	13 629,04			157 645,46
Résultats reportés N-1	171 274,50			126 046,54	45 227,96	
Résultats de clôture N				112 417,50		112 417,50
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	171 274,50	171 274,50	179 828,04	292 245,54	351 102,54	463 520,04
RESULTATS DEFINITIFS				112 417,50		112 417,50

2- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **Visionis 4** tels que résumés ci-dessus.

1 – **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	418 115,83	520 929,45	524 902,74	602 255,83	943 018,57	1 123 185,28
Résultats de l'exercice		102 813,62		77 353,09		180 166,71
Résultats reportés N-1	520 929,45			670 895,07		149 965,62
Résultats de clôture N	418 115,83			748 248,16		330 132,33
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	939 045,28	520 929,45	524 902,74	1 273 150,90	1 463 948,02	1 794 080,35

RESULTATS DEFINITIFS	418 115,83			748 248,16		330 132,33
-----------------------------	-------------------	--	--	-------------------	--	-------------------

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **Visionis 5** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/09 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET VISIONIS 6

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	380 394,45	456 880,57	487 838,09	438 707,90	868 232,54	895 588,47
Résultats de l'exercice		76 486,12	49 130,19			27 355,93
Résultats reportés N-1	456 880,57			353 707,05	103 173,52	
Résultats de clôture N	380 394,45			304 576,86	75 817,59	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	837 275,02	456 880,57	487 838,09	792 414,95	1 325 113,11	1 249 295,52
RESULTATS DEFINITIFS	380 394,45			304 576,86	75 817,59	

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **Visionis 6** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/10 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ATELIER RELAIS DPI

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire		30 236,21				30 236,21
Opérations réalisées sur l'exercice	174 432,44	176 147,94	201 886,01	234 820,85	376 318,45	410 968,79
Résultats de l'exercice		1 715,50		32 934,84		34 650,34

Résultats reportés N-1	66 701,05				66 701,05	
Résultats de clôture N	64 985,55			32 934,84	32 050,71	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	241 133,49	176 147,94	201 886,01	234 820,85	443 019,50	410 968,79
RESULTATS DEFINITIFS	64 985,55			32 934,84	32 050,71	

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **ATR DPI** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/11 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ATELIER RELAIS MENUISERIE

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						0,00
Opérations réalisées sur l'exercice	49 743,66	48 606,73	63 874,44	73 274,72	113 618,10	121 881,45
Résultats de l'exercice	1 136,93			9 400,28		8 263,35
Résultats reportés N-1		6 618,98		10 861,97		17 480,95
Résultats de clôture N		5 482,05		20 262,25		25 744,30
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	49 743,66	55 225,71	63 874,44	84 136,69	113 618,10	139 362,40
RESULTATS DEFINITIFS		5 482,05		20 262,25		25 744,30

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **ATR Menuiserie** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/12 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2020

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents

Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	289 903,29	362 731,13	478 844,48	585 804,29	768 747,77	948 535,42
Résultats de l'exercice		72 827,84		106 959,61		179 787,65
Résultats reportés N-1	362 731,13			56 304,65	306 426,48	
Résultats de clôture N	289 903,29			163 264,46	126 638,83	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	652 634,42	362 731,13	478 844,48	642 108,94	1 131 478,90	1 004 840,07
RESULTATS DEFINITIFS	289 903,29			163 264,46	126 638,83	

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **Parc Actival Tranche 2020** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/13 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	346 363,53	189 432,81	347 235,60	362 244,36	693 599,13	551 677,17
Résultats de l'exercice	156 930,72			15 008,76	141 921,96	
Résultats reportés N-1	189 432,81			26 815,11	162 617,70	
Résultats de clôture N	346 363,53			41 823,87	304 539,66	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	535 796,34	189 432,81	347 235,60	389 059,47	883 031,94	578 492,28
RESULTATS DEFINITIFS	346 363,53			41 823,87	304 539,66	

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **Visionis 5 Tranche 2021** tels que résumés ci-dessus.

N°2024/03/26/14 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET VISIONIS 7

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	59 336,97	6 275,00	59 337,36	59 336,97	118 674,33	65 611,97
Résultats de l'exercice	53 061,97		0,39		53 062,36	
Résultats reportés N-1	6 275,00				6 275,00	
Résultats de clôture N	59 336,97		0,39		59 337,36	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	65 611,97	6 275,00	59 337,36	59 336,97	124 949,33	65 611,97
RESULTATS DEFINITIFS	59 336,97		0,39		59 337,36	

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **Visionis 7** tels que résumés ci-dessus.

N°2026/03/26/15 - APPROBATION DES COMPTE DE GESTION 2023 DU RECEVEUR

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2023 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

N°2024/03/26/16- BUDGET PRINCIPAL 2024 - AFFECTATION DES RESULTATS 2023

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :
⇒ - 2 515 879.31 euros
- Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 (R) pour le besoin de financement de la section d'investissement :
⇒ + 1 671 497.06 euros

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de l'excédent de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + 5 761 911.86 euros

N°2024/03/26/17 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 - AFFECTATION DES RESULTATS 2023

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **705 594.93 euros**
- Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 (R) pour le besoin de financement de la section d'investissement :
⇒ + **1 692 721.41 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **1 884 897.40 euros**

N°2024/03/26/18- BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2024 - REPORT DES RESULTATS 2023

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (R) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ + **0.41 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **34 529.57 euros**

N°2024/03/26/19 - BUDGET OFFICE DE TOURISME 2024 - REPORT DES RESULTATS 2023

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (R) – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :
⇒ + **46 429.33 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **5 133.26 euros**

N°2024/03/26/20 - BUDGET GITE DE GROUPE 2024 - AFFECTATION DES RESULTATS 2023

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **26 012.38 euros**
- Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 (R) pour le besoin de financement de la section d'investissement :
⇒ + **26 012.38 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **12 236.68 euros**

N°2024/03/26/21 - BUDGET « ACTIVAL TRANCHE 2007 » 2024 - REPORT DES RESULTATS 2023

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **40 233.49 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **344 373.55 euros**

N°2024/03/26/22 - BUDGET VISIONIS 5 – EXERCICE 2024 – REPORT DES RESULTATS 2023

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Résultat d'investissement reporté :

⇒ - 418 115.83 euros

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + 748 248.16 euros

N°2024/03/26/23- BUDGET VISIONIS 6 – EXERCICE 2024 - REPORT DES RESULTATS 2023

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ - 380 394.45 euros

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + 304 576.86 euros

N°2024/03/26/24 - BUDGET ATELIER RELAIS DPI 2024 - AFFECTATION DES RESULTATS 2023

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ - 64 985.55 euros
- Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 (R) pour le besoin de financement de la section d'investissement :
⇒ + 32 934.84 euros

N°2024/03/26/25 - BUDGET ATELIER RELAIS MENUISERIE 2024 – REPORT DES RESULTATS 2023

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (R) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ + 5 482.05 euros

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + 20 262.25 euros

N°2024/03/26/26- BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2020 – EXERCICE 2024 - REPORT DES RESULTATS 2023

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ - 289 903.29 euros

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + 163 264.46 euros

N°2024/03/26/27 - BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021 – EXERCICE 2024 - REPORT DES RESULTATS 2023

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ - 346 363.53 euros

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + 41 823.87 euros

N°2024/03/26/28 - BUDGET VISIONIS 7 – EXERCICE 2024 - REPORT DES RESULTATS 2023

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) –Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **59 336.97 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (D) –Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ - **0.39 euros**

N°2024/03/26/29– FIXATION DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

FIXE les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 sans modification par rapport aux taux votés en 2023 soit :

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : **20.69 %**,
- Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) : **1.83 %**,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : **6.40 %**.

N°2024/03/26/30 – FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

DECIDE d'arrêter le produit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) au montant de **146 000 euros** pour l'année 2024.

CHARGE M. le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et aux services fiscaux.

N°2024/03/26/31 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget PRINCIPAL de l'exercice 2024.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **14 701 594.00 euros**

INVESTISSEMENT : **7 703 219.00 euros**

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2023/03/26/32 – VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF de l'exercice 2024.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **3 840 598.00 euros**

INVESTISSEMENT : **7 013 835.00 euros**

N°2024/03/26/33 – VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF de l'exercice 2024.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **116 366.00 euros**

INVESTISSEMENT : **4 120.00 euros**

N°2024/03/26/34 – VOTE DU BUDGET OFFICE DE TOURISME – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget OFFICE DE TOURISME de l'exercice 2024.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **144 035.00 euros**

INVESTISSEMENT : **13 000.00 euros en dépenses**
50 054.00 euros en recettes

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2024/03/26/35 – VOTE DU BUDGET GITE DE GROUPE – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget GITE DE GROUPE de l'exercice 2024.
Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **225 250.00 euros**

INVESTISSEMENT : **82 800.00 euros**

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2024/03/26/36 – VOTE DU BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2007 – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget PARC ACTIVAL Tranche 2007 de l'exercice 2024.
Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **27 164.00 euros en dépenses**
401 836.00 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **40 233.49 euros**

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2024/03/26/37 – VOTE DU BUDGET VISIONIS 5 – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget VISIONIS 5 de l'exercice 2024.
Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **418 625.00 euros en dépenses**
1 166 364.33 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **836 232.00 euros**

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2024/03/26/38 – VOTE DU BUDGET VISIONIS 6 – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget VISIONIS 6 de l'exercice 2024.
Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **384 826.00 euros en dépenses**
755 835.00 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **765 110.00 euros**

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2024/03/26/39 – VOTE DU BUDGET ATELIER RELAIS DPI – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget ATELIER RELAIS DPI de l'exercice 2024.
Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **269 300.00 euros**

INVESTISSEMENT : **246 245.00 euros**

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2024/03/26/40 – VOTE DU BUDGET ATELIER RELAIS MENUISERIE – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget ATELIER RELAIS MENUISERIE de l'exercice 2024.
Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **68 643.00 euros en dépenses**
 95 193.00 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **51 176.00 euros en dépenses**
 54 090.00 euros en recettes

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2024/03/26/41 – VOTE DU BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2020 – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget PARC ACTIVAL Tranche 2020 de l'exercice 2024.
Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **816 048.00 euros en dépenses**
 1 077 066.00 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **968 829.00 euros**

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2024/03/26/42 – VOTE DU BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021 – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget VISIONIS 5 Tranche 2021 de l'exercice 2024.
Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **361 183.00 euros en dépenses**
 514 812.00 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **625 871.00 euros**

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2023/03/26/43 – VOTE DU BUDGET VISIONIS 7 – EXERCICE 2024

APPROUVE le Budget VISIONIS 7 de l'exercice 2024.
Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **297 547.00 euros**

INVESTISSEMENT : **354 874.00 euros**

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

N°2024/03/26/44 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION ANIMATION JEUNESSE ET CULTURE (AJC) ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

AUTORISE la signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Animation Jeunesse et Culture (AJC), pour l'année 2024,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de **64 890 euros** à l'association Animation Jeunesse et Culture (AJC) qui gère le Centre social l'Embarcadère de Thoissey.

PRECISE que les crédits budgétaires sont prévus au budget primitif 2024.

N°2024/03/26/45 – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS VISIOMÔMES ET ADOPTION DE REDUCTIONS SUR LES TARIFS POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

APPROUVE les modifications à apporter au règlement intérieur de l'Accueil de loisirs VISIOMÔMES,

APPROUVE les réductions sur les tarifs en vigueur applicables dans le cadre de l'adaptation du temps d'accueil durant les vacances pour les enfants en situation de handicap,

PRECISE que ce règlement et ces réductions sont mis en application à compter du 26 avril 2024 jusqu'au 31 décembre 2025 sous réserve de toutes modifications ultérieures pouvant intervenir avant cette échéance,

AUTORISE la signature du règlement modifié de l'Accueil de Loisirs VISIOMÔMES par le Président,

RAPPELLE que la lecture et l'approbation par signature du ou des parents du règlement intérieur sur la fiche administrative d'inscription de l'enfant conditionne l'accès aux locaux et au service.

N°2024/03/26/46 – AUTORISATION DE SIGNER UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'ORAGE DE 300 M³ A MOGNENEINS

AUTORISE le Président à signer un avenant n°1 avec l'entreprise et pour le montant précisés ci-après :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT initial HT	MONTANT Avenant n°1 HT	Nouveau MONTANT Marché HT	% d'écart
BTP CHARVET SARL (mandataire du groupement) - 38690 BIZONNES SOC SAS (co-traitant) - 69100 VILLEURBANNE	490 490,00 HT, soit 588 588,00 € TTC	6 142,00 € HT, soit 7 370,40 € TTC	496 632,00 € HT, soit 595 958,40 € TTC	1,25%

N°2024/03/26/47 – AUTORISATION DE SIGNER UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE CREATION D'UN POSTE PNEUMATIQUE (LOT N°1) – TRAVAUX DE TRANSFERT DES EFFLUENTS DE PEYZIEUX-SUR-SAONE

AUTORISE le Président à signer un avenant n°1 avec l'entreprise ALBERTAZZI (69210 LENTILLY) relatif aux prestations introduites pour adapter les travaux en phase chantier.

PRECISE que le montant des travaux exécutés sera inférieur ou égal au montant estimatif initial du marché (DQE Lot n°1) de 499 810 € HT soit 599 772 € TTC.

N°2024/03/26/48 – AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A LA DEMOLITION DE LA STEP ACTUELLE ET LA REMISE EN ETAT DU TERRAIN (RELANCE LOT N°2) - TRAVAUX DE TRANSFERT DES EFFLUENTS DE PEYZIEUX-SUR-SAONE

AUTORISE le Président à signer le marché de travaux, ainsi que tout acte modificatif unilatéral entraînant une modification inférieure ou égale à 15% du montant, avec l'entreprise et pour le montant ci-après précisés :

N° du lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT DE L'OFFRE "APRES NEGO" (DQE)
Relance Lot n°2	DÉMOLITION DE LA STEP ET REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN (Transfert des effluents de Peyzieux-sur-Saône)	SCTP (Société Charolaise de Travaux publics) Siège social : 71 603 PARAY-LE-MONIAL Agence : 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS	127 021,00 € HT soit 152 425,20 € TTC

PRECISE que le marché est conclu à compter de sa notification et qu'il prendra fin à l'issue de la réception définitive des derniers travaux achevés, y-compris la levée des réserves. La période de préparation sera de 4 semaines et la période d'exécution des travaux ne pourra pas dépasser le délai plafond de 12 semaines.
Le montant estimatif total de l'opération de travaux (avec ceux du lot n°1) est ainsi porté à 626 831 € HT (soit 752 197,20 € TTC)

N°2024/03/26/49 – AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE DEPOT DU PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF DE L'EXTENSION 2 DU PARC ACTIVAL A SAINT-DIDIER SUR CHALARONNE

APPROUVE le projet d'aménagement modificatif de l'Extension 2 du Parc Actival situé lieu-dit En Bussière à Saint-Didier sur Chalaronne, qui prévoit la création d'un lotissement à vocation de parc d'entreprises.

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces constitutives du dossier de demande de permis d'aménager modificatif de l'Extension 2 du Parc Actival ainsi que toutes les pièces administratives se référant à cet aménagement.

AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de permis d'aménager modificatif auprès du service urbanisme de la commune de Saint-Didier sur Chalaronne.

N°2024/03/26/50– TRAVAUX DE PASSAGE EN LED DE L'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS DE TENNIS INTERIEURS DU CENTRE SPORTIF ACTISPORT A SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PACTE DE TERRITOIRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN SUR L'ANNEE 2024

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain au titre du Pacte de Territoire sur l'année 2024, à signer tout document relatif à cette demande de subvention pour le projet de travaux de passage en led de l'éclairage des terrains de tennis intérieurs du centre sportif ActiSport à Saint-Didier-sur-Chalaronne et à en percevoir les sommes.

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération défini comme suit :

Sources de financement	Dépenses éligibles	Montant éligible Passage en led	Taux de base	Montant subventions passage en led
Fonds propres				6 400€
Emprunt				néant
Sous-total autofinancement HT				
Etat-DSIL	Travaux	32 000 €	60%	19 200 €
Conseil Départemental de l'Ain « Pacte de territoire »	Travaux	32 000 €	20%	6 400 €
Sous-total subventions publiques HT				25 600 €
TOTAL HT				32 000 €

N°2024/03/26/51– TRAVAUX DE PASSAGE EN LED DE L'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS DE TENNIS INTERIEURS DU CENTRE SPORTIF ACTISPORT A SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) POUR L'ANNEE 2024

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Ain au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2024, à signer tout document relatif à cette demande de subvention pour le projet de travaux de passage en led de l'éclairage des terrains de tennis intérieurs du centre sportif ActiSport à Saint-Didier-sur-Chalaronne et à en percevoir les sommes.

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération défini comme suit :

Sources de financement	Dépenses éligibles	Montant éligible Passage en led	Taux de base	Montant subventions passage en led
Fonds propres				6 400€
Emprunt				néant
Sous-total autofinancement HT				
Etat-DSIL	Travaux	32 000 €	60%	19 200 €
Conseil Départemental de l'Ain « Pacte de territoire »	Travaux	32 000 €	20%	6 400 €
Sous-total subventions publiques HT				25 600 €
TOTAL HT				32 000 €

N°2024/03/26/52– TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES PARCS D'ACTIVITES DE GUEREINS, MONTMERLE SUR SAONE, MONTCEAUX ET ST DIDIER SUR CHALARONNE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PACTE DE TERRITOIRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN POUR L'ANNEE 2024

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain au titre du Pacte de Territoire 2024 et à signer tout document relatif à cette demande de subvention pour le projet de rénovation de l'éclairage public des parcs d'activités de la Communauté de Communes.

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération défini comme suit :

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
4)	DETR / DSIL 2024	/	17 500 Non attribuée à ce jour	60%
3)	Conseil départemental	Transition écologique	5 833	20%
	Total subventions publiques		23 333	80 %
2)	Fonds propres	/	5 834	20%
	Emprunts	/		0%
	Total autofinancement		5 834	20%
1)	TOTAL GENERAL HT		29 167	100%

N°2024/03/26/53– TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DES PARCS D'ACTIVITES DE GUEREINS, MONTMERLE SUR SAONE, MONTCEAUX ET ST DIDIER SUR CHALARONNE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2024

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024 et à signer tout document relatif à cette demande de subvention pour le projet de rénovation de l'éclairage public des parcs d'activités de la Communauté de Communes.

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération défini comme suit :

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
4)	DETR / DSIL 2024		17 500	60%
3)	Conseil départemental		5 833	20%
	Total subventions publiques		23 333	80%
2)	Fonds propres	/	5 834	20%
	Total autofinancement		5 834	20%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	29 167	100%

N°2024/03/26/54– TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE AU GYMNASSE INTERCOMMUNAL A THOISSEY : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PACTE DE TERRITOIRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN POUR L'ANNEE 2024

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain au titre du Pacte de Territoire 2024 et à signer tout document relatif à cette demande de subvention pour le projet de travaux de rénovation thermique du gymnase intercommunal à Thoissey.

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération défini comme suit :

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
4)	DETR / DSIL 2024	/	29 000 Non attribuée à ce jour	60%
3)	Conseil départemental	Transition écologique	9 667	20%
	Total subventions publiques		38 667	80 %
2)	Fonds propres	/	9 667	20%
	Emprunts	/		0%
	Total autofinancement		9 667	20%
1)	TOTAL GENERAL HT		48 334	100%

N°2024/03/26/55 – TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE AU GYMNASSE INTERCOMMUNAL A THOISSEY : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2024

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024 et à signer tout document relatif à cette demande de subvention pour le projet de rénovation thermique du gymnase intercommunal à Thoissey.

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération défini comme suit :

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
4)	DETR / DSIL 2024		29 000	60%
3)	Conseil départemental	Transition écologique	9 667	20%
	Total subventions publiques		38 667	80%
2)	Fonds propres	/	9 667	20%
	Total autofinancement		9 667	20%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	48 334	100%

N°2024/03/26/56 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2024/18 – Reprise de chaussée sur le Parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne

N°2024/19 – Annulation de la décision 2024-08 et Signature d'une convention occasionnelle modifiée de mise à disposition à titre payant du gymnase intercommunal à SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE avec l'association Volley N'Co

N°2024/20 – Convention relative à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel

